

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## en s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 AOUT

## UN ARTICLE DE M. CRISPI

M. Crispi a publié, dans la *Contemporary Review*, un nouvel article, qui est bien la chose la plus fantastique du monde.

Savez-vous pourquoi l'Italie est entrée dans la triple alliance, pourquoi elle se ruine en armements, pourquoi elle ne perd guère l'occasion de nous témoigner son hostilité ?

L'Italie s'est alliée au Prussien et à l'Autrichien, dépense des centaines de millions pour des préparatifs de guerre formidables, ruine ses finances, son agriculture et son commerce, uniquement pour... empêcher la République française de rétablir le pouvoir temporel du Pape !

Naguère, M. Crispi nous donnait d'autres raisons, dans lesquelles la Tunisie et le renouvellement des traités de commerce occupaient la meilleure place.

Mais, ayant beaucoup réfléchi depuis, il a découvert que l'Italie doit à la crainte du rétablissement du pouvoir temporel son entrée dans la triple alliance.

Et il nous fait part de ce résultat de ses méditations dans un article qui traite de la question du pouvoir temporel depuis Godefroy Cavaignac jusqu'à M. Sadi Carnot.

Il n'est point parlé de Charlemagne.

Ce petit roman historique témoigne chez M. Crispi d'une imagination un peu dérégulée, mais assez riche. Malheureusement, la vraisemblance fait défaut.

A qui M. Crispi pourra-t-il faire croire que l'Empire a empêché l'unité italienne ?

A qui persuadera-t-il que le gouvernement de la République se soit entremis, en 1889, pour s'opposer traitreusement à une prétendue réconciliation du Vatican avec le Quirinal ?

Et quel diplomate, en Europe, serait assez naïf pour admettre que MM. Jules Ferry, Floquet, Constans, de Freycinet, Sadi Carnot, aient jamais songé à entreprendre une croisade armée dans le but de rendre au Pape son royaume ?

Ici le roman tourne au conte bleu.

M. Crispi nous déclare que l'Italie sortira de la triple alliance lorsque la France aura renoncé au rétablissement du Pouvoir temporel.

C'est vouloir abuser de la crédulité publique. Personne n'ignore que le régime de gouvernement dont nous sommes affligés est l'ennemi, hélas ! non seulement du Pouvoir temporel, mais encore de la Papauté tout entière.

Nous pouvons certifier à M. Crispi que M. Sadi Carnot n'aspire pas à la gloire de Charlemagne, et qu'on trouverait difficilement un Pimodan, un Lamoricière ou un Charette dans les rangs de la majorité républicaine, soit du Sénat, soit de la Chambre.

Certes, l'usurpation italienne n'a que faire de l'alliance allemande, autrichienne, anglaise, pour se défendre contre la République athée, déchristianisatrice.

Lorsque M. Crispi nous dit : « Si vous ne voulez pas l'effet (la triple alliance), écarter la cause (le rétablissement du Pouvoir temporel) », il prête à rire.

Elle n'est malheureusement que trop écartée, la prétendue « cause ». Rien ne s'oppose donc à la disparition de « l'effet ». Et pourtant « l'effet » subsiste.

## LE VŒU POCHON

A la distribution des prix de l'externat Saint-Maurille, à Angers, M<sup>r</sup> Freppel, qui présidait, a prononcé une éloquente allocution, que reproduit l'*Anjou*. L'éminent évêque, après avoir constaté avec quelle parcimonie la liberté est mesurée aux établissements libres, qui prospèrent néanmoins, a parlé en ces termes du fameux « vœu Pochon » :

« Voilà que, à l'une des extrémités de la France, sur les bords de l'Ain, du sein d'un corps électif, il s'est élevé un bruit confus, que l'on s'efforcera, paraît-il, de propager de proche en proche, avec l'aide des loges maçonniques.

» On chercherait, si nous sommes bien informés, à faire adopter par d'autres Conseils généraux un vœu tendant à imposer trois années de stage dans un collège de l'Etat à quiconque aspirerait à une fonction publique. Tant il est vrai, comme je le disais tout à l'heure, qu'il n'est pas de pays où les idées de liberté aient plus de peine à s'acclimater qu'en France !

» A Bourg-en-Bresse, berceau de ce vœu, on est encore à croire qu'il n'est pas possible de servir utilement son pays dans l'armée, dans la magistrature et dans les administrations civiles, sans partager en littérature, en histoire et en philosophie, les idées de quelque ancien élève de l'Ecole normale de la rue d'Ulm de Paris.

» Cette thèse surannée du monopole universitaire, que l'on croyait à jamais abandonnée, ne semble pas être entièrement oubliée dans le pays de Gex et de Nantua. Sera-t-elle reprise ailleurs ? Je l'ignore.

» De la part du jacobinisme, on peut s'attendre à tout ; mais, si elle parvient jamais à franchir le seuil du Parlement, il ne sera pas difficile aux éloquents orateurs que j'ai la bonne fortune de voir à mes côtés de montrer au Sénat et à la Chambre des députés qu'en fait de patriotisme, dans les rangs de l'armée comme partout, les élèves sortis des institutions chrétiennes ne le cèdent à personne, et que, d'ailleurs, quelle qu'ait été leur origine scolaire, en quelque établissement qu'ils aient fait leur rhétorique et leur philosophie, tous les fils de la France se rencontrent dans un même sentiment, l'amour de la patrie. »

L'éminent évêque d'Angers a bien raison de tout redouter de la part du jacobinisme sectaire qui nous gouverne.

Est-ce que, ces jours derniers, le Conseil municipal de Limoges, conséquent avec les doctrines radicales, ne votait pas sur la proposition de la Société la *Libre Pensée* et avec l'approbation de M. Labussière, maire de Limoges, un prix à donner, dans chaque école communale, à l'élève qui se sera le plus distingué par son instruction civique et ANTIRELIGIEUSE ?

## L'enseignement de l'Etat ET L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Les lycées et les collèges de l'Etat traversent en ce moment une crise qui alarme vivement nos républicains. Pendant que les établissements ecclésiastiques prospèrent, les établissements officiels déclinent. D'une année à l'autre, les collèges de l'Etat ont perdu plus de 6,000 élèves.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que nos adversaires se préoccupent de ce phénomène. Lors de la rentrée d'octobre dernier, les journaux républicains nous fournirent des renseignements accablants sur la décadence des lycées. Dans le courant du mois de mai 1890, le ministre de l'instruction publique avait invité les professeurs à rechercher les causes de la diminution de la population scolaire. Des rapports furent adressés à M. Bourgeois de tous les coins de la France.

Le *Matin* nous apprend que ces documents, beaucoup plus explicites que l'étude du député de la Haute-Loire, attribuaient le discrédit croissant des collèges et des lycées de l'Etat à la « concurrence religieuse ». Comment se fait-il que l'auteur du rapport résumé par le *Temps* n'ait pas reproduit les conclusions des proviseurs ? Ces derniers signalaient des faits qui méritent pourtant d'attirer l'attention du public. On y disait, par exemple, que l'enseignement officiel inspirait une invincible répulsion aux meilleurs républicains eux-mêmes. Dans telle grande ville, à R..., le maire, les adjoints, les magistrats envoyaient leurs fils aux collèges ecclésiastiques. Un conseiller général de l'Yonne, deux jours après son élection, alors que sur les murs s'étaient encore les affiches où il réclamait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, confiait ses fils à une maison ecclésiastique. A Paris, plus de deux cents fonctionnaires donnaient le même exemple. Dans le département de Seine-et-Oise, un maire, élu comme républicain, déclarait, au sujet d'un élève reçu premier comme boursier, que le trousseau ne serait payé par la commune que si la famille plaçait l'enfant dans une institution religieuse, au lieu de l'envoyer au lycée de Versailles...

Eh bien ! si le rapporteur avait reproduit ces allégations, n'aurait-il pas fait une œuvre plus sincère et de meilleur aloi qu'en s'ingéniant, comme il l'a fait, à chercher les prétextes les plus futiles pour expliquer le mouvement de recul ? La vérité est que, malgré le maintien des aumôniers, les lycées n'inspirent aucune confiance aux familles : et cette désaffection prend un tel caractère que ces fonctionnaires en viennent à refuser leurs enfants à l'Etat. Voilà la situation.

Les feuilles républicaines donnent cette attitude comme un scandale. Mais si ce gouvernement voulait réfléchir, ne la considérerait-il pas, au contraire, comme la plus sanglante des critiques ? Un fonctionnaire ne s'exposerait pas, de gaité de cœur, au péril d'une disgrâce, si sa conscience ne lui faisait un devoir de soustraire sa progéniture à la contagion d'un enseignement malfaisant.

## UN NOUVEL ENGIN DE GUERRE EN ALLEMAGNE

On est vivement préoccupé au ministère de la guerre par des indiscrétions venues d'Italie au sujet des expériences très sérieuses qui se font en Allemagne relativement à un nouvel engin de guerre appelé l'*Eventail*.

L'inventeur de cet engin a combiné le système de nos mitrailleuses avec le célèbre canon rayé Krup. Cet *Eventail* qui, en une minute, s'ouvre et se ferme quatre fois, lance à chaque mouvement huit cent quarante bombes explosibles qui, arrivées au terme de leur course, s'émiettent en un nombre infini de morceaux qui ravagent tout ce qui est sur leur passage.

On a déjà pu donner à l'*Eventail* la portée de six mille mètres.

On comprend la révolution que produirait dans l'armement cette invention si elle devient pratique.

## NOUVELLES MILITAIRES

## L'ECOLE SAINT-CYR

C'est décidément le 23 août que l'Ecole de Saint-Cyr ouvrira ses portes aux élèves partant en vacances.

## AUX INVALIDES

Le ministre de la guerre vient de recevoir de l'administration des beaux-arts quelques objets ayant appartenu à Napoléon I<sup>er</sup> et qui, jusqu'ici, avaient été conservés au musée du Louvre.

Il s'agit du « chapeau » et de la « redingote grise », du banc de l'empereur à Sainte-Hélène, de la cocarde de l'île d'Elbe, d'un drapeau, du lit de camp, du sabre et de l'habit de général porté à Marengo.

Ces précieuses reliques ont été transférées à l'hôtel des Invalides, où elles complètent la collection des souvenirs de Napoléon I<sup>er</sup>.

## OBSÈQUES DU GÉNÉRAL OUDINOT

Samedi matin, à 11 heures, en l'église de Notre-Dame, à Versailles, a eu lieu le service funèbre du général Oudinot.

Sur la demande expresse du défunt, les honneurs militaires ne lui ont pas été rendus.

Le corps est transporté aujourd'hui à Bar-le-Duc, où l'inhumation aura lieu demain mardi.

Le *Progrès militaire* dit que le général Oudinot de Reggio était le « quatrième fils de l'illustre général du premier Empire ».

## Tirages Financiers

## Emprunt de la Ville de Paris 1855 et 1860

Il a été procédé publiquement samedi matin, au Palais de l'Industrie, au 73<sup>e</sup> tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement des emprunts 1855 et 1860 de la Ville de Paris.

On a extrait de la rone 2,662 numéros dont les 15 premiers ont droit dans chacune des séries aux lots suivants :

Le numéro 135,555 gagne 100,000 fr.

Les numéros 50,277, 113,733, 119,273, 31,593 gagnent chacun 40,000 fr.  
 Les numéros 32,439; 6,546; 21,435; 27,305; 102,933; 20,083; 720; 110,911; 2,371; 57,418; gagnent chacun 1,000 fr.  
 Les 2,647 autres numéros sont remboursables au pair.

#### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 2 août 1891.  
 Peu d'affaires et dépréciation à peu près générale de la cote, tel est le bilan de la semaine.  
 On attribue cette réaction au mauvais état des marchés de Londres et de Berlin qui a fini par réagir sur le nôtre et en dernier lieu à l'approche de la liquidation a déterminé des libérations anticipées d'engagements déjà très anciens.

D'une semaine à l'autre le 3 0/0 a faibli de 93.40 à 94.97 1/2. Par contre, le 4 1/2 0/0 a continué sa marche ascensionnelle; il s'est trouvé hier à 104.85 ex-coupon.  
 Les établissements de crédit ont cédé pour la plupart au mauvais courant de la Bourse.  
 La Banque de Paris est en baisse à 760. On a voulu voir, bien à tort à notre avis, une corrélation entre ce mouvement de réaction et celui de la rente espagnole.  
 La Société Générale n'a payé qu'un très faible tribut à la baisse à 482.50. Ses bénéficiaires acquis lui assignent au moins le cours de 500.

Le Crédit Foncier reste à 4,245.  
 Le Crédit Mobilier est à 335. Les affaires sont si peu importantes qu'il ne faut pas s'étonner de ces différences parfois considérables qui disparaissent la plupart du temps aussi vite qu'elles avaient été provoquées. C'est ce qui se produira pour le Crédit Mobilier.  
 Le Crédit Foncier de Tunisie se tient complètement à l'écart des fluctuations de la Bourse; on ne saurait trop l'en féliciter, d'autant plus qu'on est loin de rester inactif dans cette Société, l'avenir le prouvera.  
 On sait pertinemment la Banque Franco-Russe très engagée dans les affaires argentines, ce qui la mettra très probablement dans l'obligation de ne distribuer cette année aucun dividende.

Les obligations des Immeubles de France se retrouvent en progrès à 388. Un coupon semestriel va être détaché dans quelques jours, c'est un placement de premier ordre et le prix actuel n'est qu'un cours d'attente.  
 La faveur s'accroît chaque jour sur les obligations de Porto-Rico. Les recettes déjà réalisées sur la partie de la ligne livrée à l'exploitation permet d'augurer favorablement de l'avenir de l'entreprise.

Les obligations Linarès à Almería sont également très recherchées aux environs de 250.  
 Les Chemins Economiques restent à 443. —  
 Marché en Banque. — La Part Paris-Caracas s'est maintenue fermement à 428.75. Rien que son intelligente organisation est un gage de succès pour l'avenir.  
 Rappelons que les 40,000 obligations de la Compagnie Parisienne de Glace transparente offertes au public par la Banque des Intérêts catholiques à 92.50 rapportent un intérêt annuel de 5 fr. et sont remboursables à 100 fr.  
 Le dossier que la compagnie l'Electra remet à ceux qui en font la demande expose d'une façon aussi franche que possible les éléments du succès de l'affaire.  
 Des ingénieurs d'une haute notoriété ont

donné des témoignages des plus favorables sur l'avenir réservé à la Société Morena.  
 Le cours actuel de 255 fr. des actions de l'Urikany sera certainement dépassé, dès que l'exploitation aura atteint son complet développement, ce qui est très prochain.  
 On s'attend pour le mois courant à un mouvement sur les Parts du Crédit Provincial, les négociations favorables à l'entreprise touchent à leur terme.

## Chronique Locale

### ET DE LOUEST

#### Concours et Exposition de 1891

LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE  
**Grande Fête Aérostatique et scientifique**  
 Organisée sous les auspices du Comice agricole de Saumur, avec le concours de M. MALLET, aéroplane.

#### Programme des opérations

1° Annonce de la fête par une salve d'artillerie; préparatifs du gonflement, mise en épervier de l'aérostat.

2° Etudes sur la vitesse des vents; premier lancement de ballons pilotes.

3° Nomenclature du matériel aérostatique faite par un membre de la Société aéronautique.

4° Etudes sur les courants aériens; tracé de la route de l'aérostat à l'aide du méridien; deuxième lancement de ballons pilotes.

5° Préliminaires du départ, arrimage de la nacelle; étude de la densité du gaz; pesage de la force ascensionnelle à l'aide d'un dynamomètre.

6° A 5 heures très précises: départ de l'aérostat « La Ville de Saumur », cubant 620 mètres, commandé par M. Mallet, ex-collaborateur du regretté aéroplane Jovis.

A l'altitude de 4,000 mètres environ, des vues aplanométriques instantanées de la ville de Saumur et de ses environs seront prises à l'aide d'un appareil spécialement construit pour la photographie aérienne, et son application à la levée des plans topographiques et à l'art militaire.

#### SQUARE DU THÉÂTRE

#### Musique Municipale de Saumur

Concert du Dimanche 9 août 1891, à 8 heures 1/4 du soir.

#### Programme

- |   |             |
|---|-------------|
| 1. Richard Wallace, allegro . . . . .         | SELLENICK.  |
| 2. Poète et Paysan, ouverture . . . . .       | SUPPÉ.      |
| 3. Volupté, mazurka pour clarinette . . . . . | ZIEGLER.    |
| 4. Les Huguenots, fantaisie . . . . .         | MEYERBEER.  |
| 5. Estudiantina, valse . . . . .              | WALDTEUFEL. |

Concert du Lundi 10 août 1891, à 8 heures 1/4 du soir.

#### Programme

- |  |             |
|--|-------------|
| 1. Tinoca, allegro . . . . .                           | ETCHEPARRÉ. |
| 2. Jeanne Maillotte, ouverture . . . . .               | REYNAULT.   |
| 3. Duo du Chalet, basse et alto . . . . .              | ADAM.       |
| 4. Les Deux Commères, polka . . . . .                  | LABIT.      |
| 5. Lucrèce Borgia, fantaisie pour clarinette . . . . . | DONIZETTI.  |
| 6. La Vallée d'Ossan, valse . . . . .                  | BENOIST.    |
- Le Chef de musique,  
V. MEYER.

#### La musique du 135°

L'excellente musique du 135° d'infanterie, en garnison à Angers, viendra à Saumur, comme les années précédentes, pour accompagner les exercices du carrousel.

Elle arrivera en notre ville samedi prochain, donnera un concert le soir même dans le Square, se fera entendre dimanche matin à la répétition générale et enfin lundi au grand carrousel.

Dirigée par M. Rouveirois, cette musique est devenue une des meilleures de France, si bien qu'un officier supérieur disait dernièrement à M. Rouveirois lui-même: « C'est, avec celle de la garde républicaine, la musique que j'aime le mieux à entendre. »

Les dilettantes saumurois vont passer des heures bien agréables, cette fois encore, en écoutant la musique du 135°, sous la direction de son chef habile et renommé.

#### DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES FRÈRES

C'était jeudi la distribution des prix aux élèves des Frères de la doctrine chrétienne. Cette solennité avait réuni dans la grande salle de Notre-Dame du Fort une foule compacte de parents, d'amis des enfants, de bienfaiteurs des Ecoles libres de Saumur et tout le clergé de la ville.

Signalons au premier rang, comme président, M. Berger, député de Saumur, M. de la Guillonnière, directeur et président des diverses Œuvres catholiques de la ville, M. Fermé des Chesneaux, officier de marine en retraite, plusieurs officiers de l'Ecole de cavalerie, M. l'abbé Gouby, supérieur du pensionnat Saint-Urbain d'Angers, MM. les curés des paroisses environnantes, plusieurs professeurs de l'Institution Saint-Louis, etc., etc.

M. l'abbé Nomballais a pris la parole. Il a félicité les enfants de leurs efforts dans les travaux, et de leur ardeur à répondre aux bons soins qu'ils recevaient de leurs dévoués instituteurs dans l'enseignement des sciences naturelles, mathématiques, de grammaire et d'histoire, aussi bien que dans l'étude de la morale et de la religion, sciences non moins utiles à l'homme pour arriver à sa fin dernière.

Après M. Nomballais, M. Berger s'est levé. Notre honorable député s'est associé aux éloges si bien mérités que M. le curé de Nantilly ve-

naît de décerner aux élèves des Frères et aux Frères eux-mêmes, et a exprimé tout le plaisir qu'il ressentait de pouvoir en ce jour assurer les uns et les autres de sa vive sympathie.

M. Berger a ajouté que l'éducation des Frères a cet immense avantage qu'elle sait allier l'instruction scientifique avec l'instruction religieuse, et que, de ce double enseignement, ils pouvaient faire de leurs élèves de bons chrétiens et de bons Français.

L'heure de décerner les récompenses étant arrivée. Aussitôt commence la lecture du palmarès, lecture entrecoupée d'intermèdes nombreux et variés: chœurs, morceaux d'harmonie, enlevés les uns et les autres avec un brio qui fait honneur à tous; saynètes à deux personnages, dont l'un des acteurs surtout a fait preuve d'un grand sang-froid, d'une heureuse mémoire et une véritable intelligence du rôle qu'il avait à remplir.

Adressons, au nom de tous, des félicitations à M. Halbert, professeur de musique, pour le choix des morceaux qu'il a fait exécuter. Les élèves ont révélé dans cette circonstance des qualités musicales rares, fort appréciées des connaisseurs.

Que dirons nous de l'exposition des travaux des élèves? Les murs de la salle étaient insuffisants pour les contenir tous. Cette profusion n'a point nui à la qualité, au fini du travail. Les études de dessin linéaire, lavis, dessin d'imitation, levés de plans, dénotent quels soins les Frères de la doctrine chrétienne apportent à cette branche des connaissances si utiles à la classe ouvrière. Tout ce que le nombreux auditoire a pu juger de visu et auditu justifie l'éloge, fait au début par M. le curé de Nantilly, que chez les Frères il n'est aucune branche de l'enseignement primaire qui ne soit l'objet de soins constants et des plus sérieux.

Voici les noms des principaux lauréats:

Charles Ménage, André Chaussepied, Eugène Blandin, Fernand Bourgeois, Emile Frouin, Louis Delaunay, Eugène Bodin, Léon Clerville, Georges Delarue, Marcel Gauthier, Ambroise Robert, Auguste Saulnier, Octave Leroy, Jules Groleau, Henri Bécavin, Eugène Mignolet, Louis Beauduceau, Louis Dalmas, Alexandre Dujon, Charles Regnard, Léon Tessier, Lucien Mabileau, Alphonse Lemard, Eugène Coulon, Louis Dujon et Georges Duveau.

#### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Jean Deynier, journalier, d'Angers, précédemment à Saumur, et Marie-Louise Morice, cuisinière, d'Angers.

Victor Durandea, charcutier, et Alphonse Grouleau, demoiselle de compagnie, tous deux de Saumur.

Hilaire-Octave Gouré, boucher, et Célestine Françoise Ossant, chapeletière, tous deux de Saumur.

#### 5 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Le dîner se poursuivait; la table avait vraiment un riant aspect avec les bouquets de fête posés sur la nappe. Jeannette avait sorti du buffet vitré les réchauds d'argent; le rôti se trouvait flanqué de quatre entrées solides, qui, du reste, ne déconcertaient pas les robustes appétits. Deux ou trois entremets suivirent, et la compagnie s'extasia sur un nougat monté. C'était vraiment un dîner de braves gens. Conan parlait peu, tout à la joie de regarder la bouche rose de Marcelle s'approcher du cristal du verre, les jolies dents blanches croquant un bonbon, les mains effilées égrenant une grappe de raisin. Tout à coup, il eut un soubresaut au bruit que fit le bouchon du champagne. L'armateur se mit à rire: tous les amoureux sont ainsi, absorbés dans l'unique pensée. Les verres se remplissaient; la mousse pétillait, et Pierre Bruc se leva tenant en main sa coupe.  
 Il éprouvait le besoin de parler; avec sa

nature ouverte, il ne pouvait garder plus longtemps secret le projet caressé depuis des mois, la surprise heureuse ménagée aux deux jeunes gens.

L'armateur avait un pli de finesse au coin des lèvres. Et, maintenant, il était parti; il enfilait ses périodes, et faisait un discours.

— Mes amis, c'est devant vous tous que je veux dire ce que je pense de notre cher Conan. Je veux qu'il sache que j'ai pour lui autant d'affection que d'estime; que je le cite toujours comme un modèle pour sa tendresse filiale, pour son ardeur au travail, son entrain, sa bonté, sa générosité.

Conan rougit de modestie et de plaisir, car les yeux de Marcelle s'attachaient, très doux, sur les siens.

— De grâce, balbutiait-il, ne me forcez pas à rougir ainsi.

Pierre Bruc souriait d'aise et, la voix moitié émue, moitié malicieuse:

— Rougis, rougis, mon garçon, tu vas en entendre bien d'autres.

Tous les convives battirent des mains.

L'orateur reprit:

— Donc, en te voyant si bon fils et si dévoué pour tes malades, je me suis dit souvent

que tu ferais le meilleur des maris. Je me connais en hommes. Dis, Conan, veux-tu consacrer ta vie à Marcelle; veux-tu que vos deux âmes soient liées par ces nœuds sacrés que le ciel forme, que la terre ne peut rompre, et qui sont les plus fortes attaches humaines?

La pâleur de Conan était extrême; cette joie venue ainsi à lui tout à coup l'étouffait; il ne pouvait que balbutier:

— Moi, vouloir consacrer toute ma vie à Marcelle!...

Et, dans le simple regard de Conan Ploël, se lisait le secret d'un dévouement sans limite; alors, s'adressant à sa fille:

— Marcelle, reprit l'armateur, dis lui ce que tu penses. Nous sommes ici tous des amis.

Une ardente rougeur couvrait les joues de M<sup>lle</sup> Bruc, et, d'un geste simple et loyal, la main de la jeune fille se tendit vers celle de son fiancé.

L'armateur fit entendre un hurrah de triomphe, et tous les verres se choquèrent au bonheur des futurs époux. Le premier toast porté, le champagne coula de nouveau, et le vieux loup de mer reprit:

— Ah! mes amis, en faisant ce mariage, je

réalise le rêve de ma vie. Je suis comme un marin qui a longtemps navigué, et dont l'âme familiarisée avec les écueils, les rochers, la constance des vents et des flots, regarde avec anxiété le coquet navire, brillant et paré, descend du chantier. Marcelle est ma petite goëlette, et je suis heureux de mettre au large le pilote le plus sûr. Maintenant, quand l'Éternel m'appellera, je pourrai mourir en paix... Allons, mes enfants, ne songez pas à cela; je ne veux pas une ombre de tristesse pendant ce dîner de fête. Approchez, mes enfants, prenez la main de ta fiancée, et donnez-moi le plaisir de vous voir échanger le baiser des fiançailles.

Les deux jeunes gens vinrent à lui. Pierre Bruc étendit les mains comme pour les bénir, et Conan posa ses lèvres sur le front de sa fiancée.

— Protège-la, Conan; elle est si douce et si faible... Et toi, fillette, tu sais bien, ne fais pas, que rendre les autres heureux d'être eux-mêmes.

Et sa rude voix habituée au commandement, cette voix forte du marin qui résonnait sur son navire, dominant le bruit du flot, se fit s'adoucir, il ajouta en conclusion:

## La Ligue pour le repos dominical

La conférence de M. l'abbé Garnier sur le repos du dimanche a eu hier un plein succès. Près de douze cents auditeurs ont été captivés par le langage convaincant et entraînant de l'éminent conférencier, qui a été à maintes reprises chaleureusement applaudi.

Nous reviendrons sur cette réunion.

## LE CRIME

### De la route de la Ronde

Hier matin, on a trouvé, dans sa cour, le corps inanimé du nommé Michel Verneau, âgé de 68 ans, cultivateur, qui habitait seul une petite maison, route de la Ronde, à un kilomètre environ du bureau d'octroi de la Croix-Verte, à Saumur.

Verneau a été assassiné pour être volé. Le ou les assassins ont dû commettre le crime samedi, entre 9 et 10 heures du soir. La victime a d'abord reçu un coup violent sur la nuque; puis elle a été achevée par strangulation avec les mains.

Le corps a été transporté à l'hospice par les soins du parquet qui a commencé une enquête. La gendarmerie a fait, pendant toute la journée et toute la nuit dernière, des recherches actives.

Espérons que les assassins ne tarderont pas à être entre les mains de la justice.

Ce crime a jeté la consternation dans le quartier de la Croix-Verte.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### Fête de l'Assomption

Prolongation des billets d'aller et retour de ou pour Paris.

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, l'administration des chemins de fer de l'Etat a décidé de prolonger, jusqu'au lundi 24 août, inclusivement, la durée de validité des billets d'aller et retour ordinaires délivrés de ou pour Paris pendant la période du vendredi 14 au jeudi 20 août.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Saint-Anne-d'Auray. — Billets d'aller et retour réduits de 40 0/0

A l'occasion du Pèlerinage de Saint-Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre inclusivement, des billets aller et retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Saint-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, aux gares de :

Landerneau, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Pontivy, Quiberon, Ploërmel, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, Issé, Le Mans, Tours et Ingrandes-sur-Vienne, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points, Port-de-Piles exclu.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de

voyageurs (les trains-poste et les trains express exceptés); ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Saint-Anne-d'Auray ou d'Auray, sont valables pendant quatre jours comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs porteurs de billets pour Sainte-Anne-d'Auray auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour, sans que la durée de validité du billet soit augmentée.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE D'ANGERS

### Audience du samedi 1<sup>er</sup> août

Il y a trois ans environ, le Conseil de préfecture avait été saisi d'une action intentée contre l'Etat par MM. Varigard et Mortier, entrepreneurs à Saumur. Il s'agit d'une demande tendant à obtenir le règlement des travaux de maçonnerie du pont sur la Loire pour le raccordement des gares de Saumur et les intérêts des sommes qui sont dues aux demandeurs.

L'affaire fut portée devant le Conseil d'Etat qui ordonna une expertise, confirmant en cela un premier arrêté du Conseil de préfecture; elle est revenue devant le Conseil de préfecture qui a désigné, pour procéder à l'expertise, MM. Dinet, inspecteur principal des ponts et chaussées en retraite, Vauthier et Basire.

Le Conseil a rendu un premier arrêté, ordonnant une expertise, dans le procès intenté à la commune de Montreuil-Bellay par M. Callard, entrepreneur. (Travaux exécutés pour l'amélioration des escaliers de la place Saint-Pierre. Demande en paiement d'une somme de 188 fr. 77.)

M. Ardoain, architecte à Saumur, a été désigné pour procéder à cette expertise.

Le Conseil a rendu son arrêt définitif dans l'action intentée à la ville de Saumur par M. Salais, propriétaire à Saumur, et concernant une demande en indemnité pour dommages causés par suite des travaux d' exhaussement de la rue du Collège.

La ville de Saumur devra payer à M. Salais « pour tous dommages causés en son immeuble par les travaux de voirie entrepris dans la rue du Collège », la somme de 250 fr.

Le Conseil a statué ensuite sur diverses demandes en réduction sur la contribution des patentes et sur celle des propriétés bâties.

Le Conseil a accordé à M. Guedin, marchand de vins en gros à Saumur, un dégrèvement de 9 fr. 93 sur la contribution des patentes. Il a rejeté une demande semblable formulée par M. Charles Gasnier, courtier de marchandises à Saumur.

VIHIERS. — Mort accidentelle. — Le 30 juillet on a découvert, dans une fontaine n'ayant pas plus de 30 centimètres d'eau, et située dans la prairie de M. Gasnier, propriétaire à

Vihiers, le cadavre d'un nommé Blanchardin, vieillard de 78 ans. On ne sait s'il y a mort accidentelle ou suicide, car la tête et un bras seulement étaient dans l'eau. Cet homme a peut-être voulu boire et, comme il n'était pas très valide, a pu être pris d'un étourdissement. On ne lui connaissait pas de motifs de suicide.

## PIGEONS ENIVRÉS PAR LE CASSIS

Nous lisons dans le *Petit Courrier* :

« Un fait curieux vient de jeter la consternation parmi les deux Sociétés colombophiles de Tours.

» Mercredi 23 juillet dernier, ces deux Sociétés, formées en fédération, entraînaient les jeunes pigeons à La Bohalle. Le lâcher devait avoir lieu à cinq heures du matin; mais par une circonstance quelconque, les pigeons ne furent mis en liberté qu'à huit heures et demie.

» Le nombre des pigeons expédiés était de 429.

» Celui des pigeons revenus est de 40.

» Ceux-ci sont arrivés fort tard à Tours et dans un état déplorable, harassés de fatigue et ne conservant plus aucun souvenir de leurs colombiers respectifs.

» Un pareil état de choses devait certainement éveiller l'attention de chacun. On a fait des recherches et l'on a appris qu'à la station de Port-Boulet le service du chemin de fer avait mis un chargement de cassis en grains dans le fourgon qui occupait les pigeons.

» Le cassis, étant un fruit alcoolique, a dû enivrer les voyageurs, et, au moment du lâcher, il n'y a eu que ceux qui étaient les moins atteints qui ont eu la force de prendre la direction de leur colombier.

» Beaucoup de pigeons voyageurs sont restés dans les fermes des environs de La Bohalle.

» Quelques-uns même sont venus s'échouer à Angers et nous avons annoncé leur capture.

» On le voit, l'ivresse rend les bêtes aussi peu intelligentes que les humains. Le fait est étonnant! et s'il n'était arrivé, nous le croirions impossible. »

## L'ORAGE DU 31 JUILLET

On écrit de Saint-Symphorien, près Tours :

« Une véritable trombe de grêle s'est abattue vendredi sur notre commune. Pendant près de dix minutes, une pluie de grêlons d'une intensité inouïe n'a cessé de tomber. En quelques instants la terre fut jonchée de feuilles arrachées des arbres et d'une couche de grêle; on se serait cru au mois de décembre.

» Dans certains endroits la chute fut d'une telle abondance qu'elle forma des amoncellements qui, samedi matin, n'étaient pas encore fondus.

» Les grêlons étaient en moyenne plus gros

Il savait que les fiancés ne recevraient que de hauts enseignements devant l'infini de la mer et des cieux, et il les regardait, en souriant, se diriger d'un pas souple vers le banc de granit. Marcelle s'appuyait sur le bras de Conan; lui, était profondément ému; les mots n'arrivaient que lentement à ses lèvres; la jeune fille conservait, au contraire, toute sa liberté d'esprit; loyalement elle tenait à faire sa confession, et disait d'une voix enjouée :

— Je vous rends justice à vous, Conan; mais je me rends également justice à moi-même. Comme le disait si bien mon père, vous êtes l'homme le plus parfait de la terre, tandis que moi... Je n'ai peut-être pas un méchant cœur, mais je suis criblée de petits défauts: j'aime la toilette, j'aime un peu trop ce qui brille, le sérieux m'effraie.... Enfin, ce qui est terrible, c'est que je suis attachée à mes petits défauts, et n'ai nulle envie de m'en corriger.... J'ai toujours été gâtée par mon cher père, par les bonnes religieuses.

Ici sa voix s'altéra.

— J'étais une petite fille qui n'avait pas connu sa mère, et l'on avait pitié de moi.

(A suivre.)

que des petits pois; les dégâts sont considérables.

» Les vignes sont aux trois quarts dévastées, les légumes détruits, les céréales très abimées.

» Nous avons vu des champs d'avoine précocée et d'orge entièrement égrenés; la consternation est générale.

» Ajoutons que les communes de Mettray, Sainte-Radegonde et Saint-Pierre-des-Corps, ont été sérieusement ravagées par le fléau. »

## CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 2 Août 1891

Versements de 124 déposants (17 nouveaux), 28,634 fr. 10.

Remboursements, 15,637 fr. 30.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

## Dernières Nouvelles

Paris, 3 août, 12 h. 20 soir.

La population ouvrière de Cherbourg a offert dans la soirée d'hier, à l'Hôtel de Ville, un punch aux équipages russe et grec.

Des ovations enthousiastes ont été faites aux marins.

La foule a porté en triomphe le commandant Alexief et lui a offert un bouquet.

Suivant le *Times*, le bruit court à Saint-Petersbourg qu'un projet de traité définitif franco-russe, revêtu des signatures de M. Carnot et de tous les ministres, aurait été approuvé par le Tsar sans modification.

HAVAS.

## AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

## Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

## HERNIES

ET MALADIES DE LA MATRICE

Guérison Radicale

Paiement des honoraires après guérison

Le Docteur PELLELOTIER, Cabinet, 32, rue de Rivoli, Paris, donne ses consultations à

ANGERS, lundi 10 août, hôtel d'Anjou;

à SAUMUR, mardi 11 août, hôtel Budan.

Le Docteur revient tous les deux mois.



LE SUBLIMIOR

FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS

ENLÈVE LES PELLICULES

ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX

Seul Régénérateur anglais ne poissant pas

les cheveux et permettant de friser, donnant

progressivement depuis le blond jusqu'au plus

beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantané-

ment leur nuance primitive aux cheveux et à la

BARBE leur nuance primitive par une seule

application tous les 15 jours.

LE NIGER 450. — INOFFENSIF

chez PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.

Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff. p<sup>r</sup>, 2, r. S-Jean.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

— Aimez-vous bien... Aimez-vous toujours. Alors, les liqueurs et le café furent apportés, excellent moka, que Marcelle servit elle-même dans des tasses chinoises. Le plateau était couvert d'incrustations de nacre, représentant des papillons et des insectes. La caletière d'argent était un objet d'art. Il y avait toutes sortes de bibelots rares chez Pierre Bruc, toutes sortes de merveilles rapportées de ses lointains voyages, et elles donnaient à la maison l'aspect le plus confortable.

Au bout de deux heures, ce plantureux dîner de fête prit fin, et les hôtes descendirent le perron de granit conduisant au jardin. Plusieurs personnes pouvaient marcher de front dans les larges allées. Des groupes se formèrent, et Pierre Bruc s'approchant des fiancés :

— Enfants, je comprends que deux heures passées à table paraissent longues à de jeunes amoureux qui se soucient peu de la qualité des mets et des vins authentiques. Si vous alliez vous reposer sur mon banc de quart. On y rêve à l'aise, quand on est seul; on y cause mieux encore quand on est deux. Nous allons, sans doute, nous dire de très jolies choses entre vieux parents; mais toutes nos histoires auraient pour vous peu d'attrait. L'affaire des

fiancés c'est de mettre en harmonie leurs sentiments et leur idées... Allez, enfants.

Le banc de quart, appelé ainsi par Pierre Bruc, parce qu'il aimait à y passer de longs instants, à y faire son quart, prétendait-il, comme autrefois sur son navire, était un banc de pierre, vieux de plusieurs siècles.

Les moines avaient dû venir s'y reposer souvent. Qui dira tout ce qu'ils entendaient, tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils rêvaient devant cette mer, devant cet infini. Maintenant, Pierre Bruc, chaque jour après ses repas, y fumait silencieusement sa pipe d'un air tranquille et satisfait. Il connaissait à fond cette vaste étendue d'eau s'agitant à ses pieds; il était au courant de ses caprices, il prévoyait ses fureurs, il lisait sur cette surface mobile comme un observateur sur une physionomie humaine; aussi devant ce spectacle, qu'il préférât à tout, n'ouvrait-il que rarement un livre: A quoi bon lire? disait-il. La page imprimée peut enseigner la convoitise, la haine, la désespérance; mais le livre de la nature apprend à mettre en Dieu toute sa confiance.

Il ajoutait en branlant la tête :

— C'est une science bien négligée de nos jours.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**AVIS**

Par acte devant M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, le 27 juillet 1891, M. RAGAIN-JOUSSET, de Vernantes, a vendu à M et M<sup>me</sup> GAURÉ-JUTAU, de Saumur, les objets mobiliers, matériel et marchandises lui appartenant, dépendant du fonds de commerce de cafetier, épicerie, mercier, exploité ci-devant par M. et M<sup>me</sup> COLAS-RAGAIN, à Saumur, rue du Pres-soir-Saint-Antoine, 71.

(574) Pour avis d'usage.

**A Céder présentement**

**MAGASIN D'ÉPICERIE**

ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagueux DROIT AU BAIL

S'adresser à M<sup>mes</sup> LEBOUGRE.

**A CÉDER**

**Magasin de Mercerie Et de Bonneterie**

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

**La Maison Martineau-Doc,**

41, rue d'Orléans, Saumur,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, celluloïde et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté, VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal.

**ENTREPOT de CIDRE DE BRETAGNE**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UN MÉNAGE demande place, le mari cultivateur, la femme cuisinière ou femme de basse-cour. Très bonnes références.

ON DEMANDE une BONNE SÉRIEUSE ayant déjà élevé des enfants. — Inutile de se présenter sans de très bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une place de garçon de magasin: FERAIT DES COURSES.

UN JEUNE HOMME demande place de cultivateur-jardinier ou cocher. Disponible fin septembre.

**Hôtel-Restaurant des Trois-An cres**  
Ancienne Maison GUÉRINEAU  
**LIGNAIS, Succ<sup>r</sup>**

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

**PENSION DEPUIS 60 FR.**

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

**PRIX MODÉRÉS**

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

**ÉPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05 — à la mécanique, — 1.15

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir
Paris					7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6				9 34	10 12	2 51	9 41	10 12
Château-du-Loir	10 13				12 22	1 58	6 35	12 28	1 8
Noyant-Méon	11 20				1 5	3 8	7 40	1 13	5 54
Linères-Bouton	11 29					3 17	7 49		6 4
Vernantes	11 43					3 30	8		6 14
Blou	11 54					3 41	8 10		6 24
Vivv	12 2					3 49	8 17		6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15				1 38	4 2	8 29	1 48	2 22
(départ)	12 23				1 44	4 14	8 34	1 54	2 28
Nantilly (arrivée)	12 31					4 22	8 41		7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41					4 34	8 51		7 11
(départ)		8 34	10 37			4 11	8 30		6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44			4 23	8 43		7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52			4 29	8 49		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11				4 37	8 56		7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18	soir	9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux					5 40	8 20			3
Saintes					7 12	9 9			6 40
Niort	5 25				9 42	10 51			8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57			1 7	2 37	5 1	9	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18				2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27				2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22				7 45	11 25			3 13
(départ)		7 25	11 25			2 52	5 20		10 3
Nantilly (départ)		7 36	11 36			3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11	7 11
Vivv	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Linères-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45			11 44	
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58			12 33	1 12
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4			3 26	4 5
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27			10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31				7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50				8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14				9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
la Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10		
Bourgueil	8 54	1 20	5 20		
Port-Boulet				7 55	11 50
Saumur				8 15	12 3 40

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	5 30	1 20	7 20						
Vivv	5 43	1 40	7 34						
Longué	5 55	2 1	7 48						
Jumelles	6 7	2 23	8 1						
Baugé	6 22	2 49	8 19						
Clefs	6 39	3 17	8 38						
La Flèche	6 52	3 35	8 52						

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47								
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 30	9 35	
La Mérité	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1	
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 32		
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 41		
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 58	10 24	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	7 39	10 56	
— d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 31	10 30	
Varennes		8 5	11 26	1 28	5 1	6 16	7 39	10 56	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 37	5 1	6 38	8 30	11 16	
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 45	
Tours arr.	4 59	9 42	12 33</						